rapport sur la dissertation de M. Billard
sur la fracture de la rotule.

---

après avoir exposé dans son mémoire les inconvenients et le danger qui resultent de l'application des bandages dont on se sert communement dans les fractures de la rotule, M. Billard observe qu'un Bandage fait de manière à maintenir les pieces divisées dans un contact immediat sans gener le cours des liqueurs et sans trop comprimer les muscles meriteroit la preference. il en propose un qui consiste principalement 1°. à mettre sous le jarret une compresse mollette suffisamment epaisse, de la longueur de 7 à 8 travers de doigt soutenue par un carton. 2°. a appliquer sur le devant de la cuisse depuis sa partie superieure jusqu'au rebord superieur de la rotule, une compresse longitudinale fixée par une bande roulée depuis le pli de la fesse jusqu'à la rotule. 3°. à mettre sur le ligament qui attache la rotule à la tuberosité du Tibia une troisieme compresse de mesme epaisseur que la precedente longue de 4 travers de doigt et large de deux, par dessus une compresse

ARC 31 d 5 n° 107

circulaire, le tout assujetti par quelques tours de bande &c

ce moyen est bien raisonné et il me paroit presenter des vues utiles en ce que les muscles extenseurs sont maitrisés dès leur origine, en ce que le moyen de la reunion est appliqués au principe mesme de la retraction; il joint à cet avantage le merite de ne point trop comprimer les muscles, ni gener le cours des liqueurs. il seroit à desirer que l'experience confirmât les avantages que la raison semble y demontrer. j'estime neanmoins qu'il merite l'attention de l'academie.

Le 29 mars. Perrenet

ARC 31